

Aide-mémoire du Président

Réunion conjointe des Groupes de travail I et III du Comité de la Conférence pour le suivi de l'Évaluation externe indépendante de la FAO (CoC-EEI)

Lundi 23 mars 2009

Présidée par Rita Mannella, Vice-Présidente du Groupe de travail III

Structure organisationnelle du Siègne

1. Le document de la Direction intitulé *Structure organisationnelle du Siègne - Rapport intérimaire* (http://www.fao.org/uploads/media/HQRestructuringFrench_1.pdf) a été accueilli favorablement par les Groupes de travail, et la structure présentée jugée généralement alignée sur les principes de restructuration énoncés dans le Plan d'action immédiate (PAI). Tout en notant que les propositions avancées n'étaient pas définitives, les Membres ont reconnu que la tâche était une gageure, et que la Direction et le personnel de la FAO s'étaient efforcés de relever le défi, notamment en réduisant notablement le nombre de postes de directeur et de filières hiérarchiques aboutissant directement à la haute direction, ce qui permettrait de mieux travailler de manière transversale dans l'Organisation. Ils ont constaté aussi que les recommandations issues de l'examen détaillé et la préparation du cadre axé sur les résultats du nouveau Plan à moyen terme auraient des incidences sur la suite de la refonte de la structure du Siègne commencée en 2009 et devant être achevée en 2012.

2. Au cours d'un débat prolongé, les Membres ont formulé toute une série d'observations et de suggestions, et demandé nombre d'explications et d'éclaircissements, portant sur les aspects suivants:

- a) Il faudrait que la Direction donne des détails sur la répartition actuelle du personnel entre départements et bureaux et celle qui est proposée, y compris pour les postes de directeur, afin de faciliter la comparaison en connaissance de cause entre la structure actuelle et celle qui est proposée.
- b) Le Département des services internes et des finances, tel qu'envisagé dans le PAI, comprenait la très importante fonction Ressources humaines, qui n'était pas très visible. Le Département serait de très grande taille, ce qui risquait d'en rendre difficile la gestion efficace. Il a été rappelé que la configuration future de ce Département serait fortement influencée par les résultats de l'examen détaillé.
- c) Il a été souligné aussi qu'il faudrait que les propositions avancées à l'avenir pour la structure organisationnelle soient plus claires ou plus spécifiques sur plusieurs points:
 - fonctions et structure du Département de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement (notamment par rapport aux autres départements techniques) et de différents bureaux nouveaux – Bureau des communications internes et des relations extérieures, Bureau de l'échange des connaissances, de la recherche et de la vulgarisation, Bureau de l'appui à la décentralisation – ainsi que de la composante Éthique du Bureau droit et éthique;
 - division des responsabilités de mobilisation des ressources internes entre le Bureau de la stratégie, de la planification et de la gestion des ressources et le Département de la coopération technique;
 - responsabilités du Cabinet et rapports avec les bureaux au sommet de la structure organisationnelle, y compris ceux des deux Directeurs généraux adjoints;
 - attribution des responsabilités en matière de développement rural, par exemple pour les régimes fonciers et la réforme des institutions.

- d) Il a été noté que des débats distincts (à partir du 17 avril 2009) porteraient sur les bureaux décentralisés, mais on a fait observer néanmoins qu'il faudrait définir la structure des bureaux régionaux et sous-régionaux de manière souple, et tenir compte des besoins et des conditions spécifiques de chaque région, tout en veillant à ce qu'ils fassent office de plaques tournantes techniques comme l'ont décidé les Membres. On a fait observer aussi que les réformes de décentralisation devraient, au-delà de l'échelon régional et sous-régional, toucher aussi les bureaux de pays, et les Représentants de la FAO le cas échéant, et que les fonctions, le niveau des pouvoirs de décision et les lignes hiérarchiques des Représentants de la FAO devraient être précisés.
- e) L'exposé sur la structure novatrice proposée en mode pilote du Département du développement économique et social a été bien accueilli en général, et donné lieu à des demandes d'éclaircissements. On a fait observer que les départements pouvaient être organisés de différentes manières, sans nécessairement se conformer à un même modèle, pourvu que la cohérence globale de la structure soit préservée. Il a été suggéré par ailleurs de garder aux départements et aux divisions leurs noms actuels dans la mesure du possible, pour faciliter les choses au personnel et aux partenaires hors du Siège.
- f) La Direction devrait faire savoir où en sont les plans de publicité du nouveau poste de Directeur général adjoint.

3. La Direction a communiqué oralement des informations et des éclaircissements pour répondre aux questions soulevées par les Membres, et convenu de présenter d'autres détails dans la documentation de la prochaine réunion conjointe des Groupes de travail consacrée à la structure organisationnelle du Siège, qui est prévue pour juin 2009.

4. Entre-temps, la Direction continuerait à élaborer le Programme de travail et budget pour 2010-2011 à partir de la structure organisationnelle proposée pour le Siège (voir Annexe 2), en tenant compte des observations et des suggestions formulées.

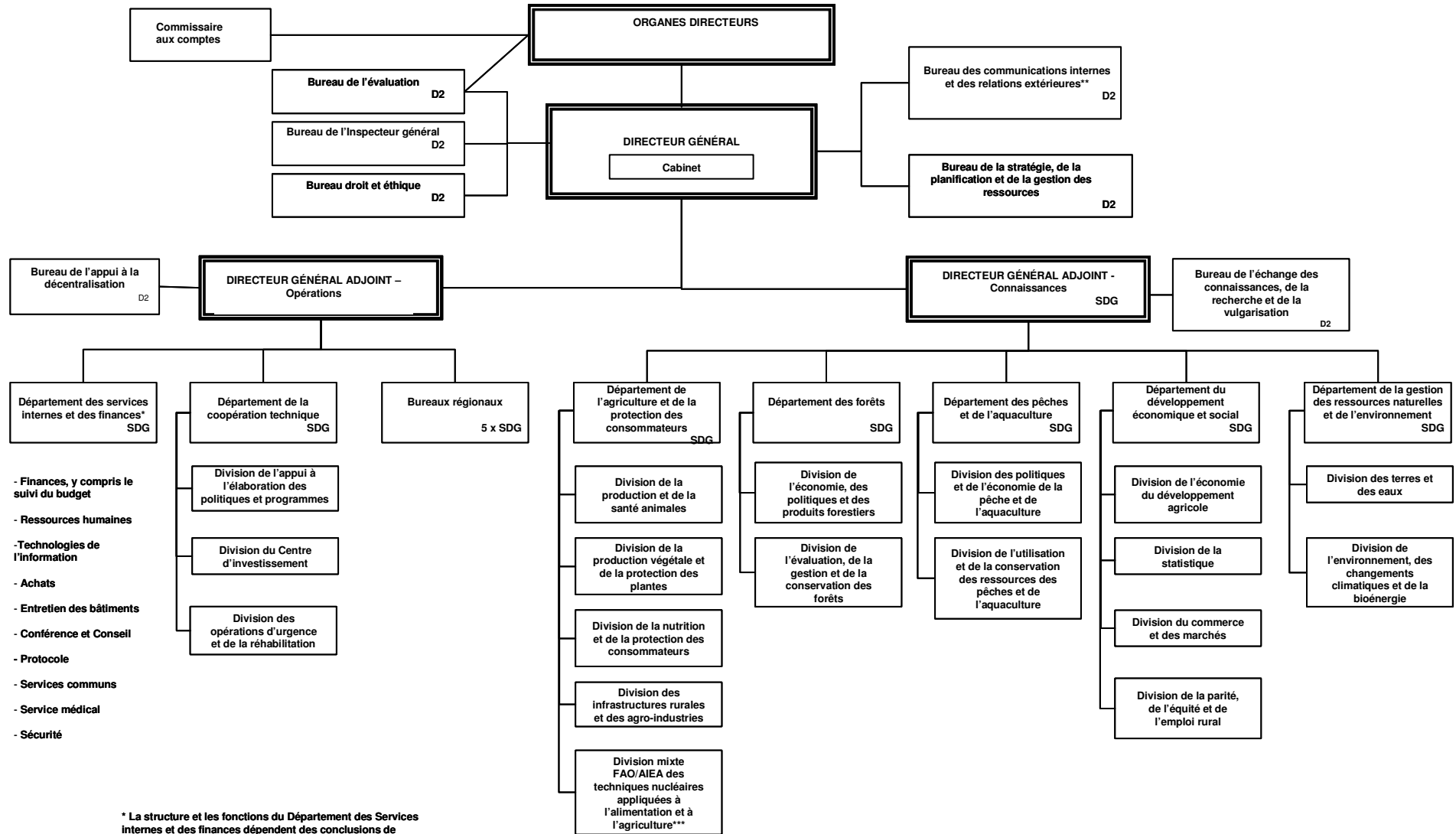
Annexe 1

Ordre du jour de la réunion

1. Présentation du Président
2. Structure organisationnelle du Siège

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE PROPOSÉE POUR LE SIÈGE

Annex 2



* La structure et les fonctions du Département des Services internes et des finances dépendent des conclusions de l'Examen détaillé.
 ** Titre adapté ultérieurement à l'analyse fonctionnelle.
 *** La part de la FAO dans le budget ordinaire de la Division mixte FAO/AIEA est de 14,3 pour cent.

